

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abbaye de Fleurier 2026

Comme chaque année à la même période, l'Abbaye de Fleurier revient avec ses installations foraines, ses stands de nourriture et de boissons, ses tire-pipes et son atmosphère tant appréciée. Un concept de sécurité revisité permettra de mieux répondre aux risques météorologiques.



Un défilé qui réunira les disciples de Gaston Lagaffe, de Géo Trouvetou ou du Dr Emmett Brown

L'Abbaye de Fleurier se déroulera du samedi après-midi 27 au mardi matin 30 juin sur la Place Longereuse et le long de la rue de la Place d'Armes. Pour commencer en musique et en couleurs, le cortège – qui aura cette année pour thème « Les inventions folles » – empruntera dès 14h37 le parcours suivant : rue de la Promenade, rue du Progrès, place de la Gare, avenue de la Gare, Grand'Rue, rue du Grenier, rue du Jet-d'Eau, rue de la Promenade, Grand'Rue et rue de la Place d'Armes.

Durant ces trois jours et ces trois nuits de fête, 14 forains, 8 sociétés locales, 18 marchands et 8 établissements publics seront à votre service.

Un concept de sécurité revu et actualisé

Les événements météorologiques pouvant être plus rapides et plus violents qu'auparavant, la Commune a travaillé sur un nouveau concept de sécurité plus précis avec différents niveaux d'alerte et des responsabilités réparties entre plusieurs acteurs (sécurité de proximité, police neuchâteloise, sécurité privée, sa-maritains ou sapeurs-pompiers notamment).

Selon le risque d'orages ou de vents violents à venir, décision pourrait être prise par le conseiller communal de permanence de faire démonter les structures des stands les plus légères et les plus susceptibles de s'envoler. Si le degré de danger selon les prévisions de MétéoSuisse devait fortement augmenter, une évacuation de la place de fête pourrait alors être ordonnée par haut-parleurs et les personnes ne pouvant pas rejoindre leur domicile ou leur voiture dans les temps seraient temporairement accueillies à la salle Fleurisia, sous le préau du collège ainsi que dans la salle de gymnastique de Longereuse.

Le cortège sera aussi sous la loupe des services de sécurité. Si la température prévue dépasse 25°C, deux brumisateurs géants seront installés par des membres du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers sur le parcours pour rafraîchir les participants au défilé et les spectateurs. De plus, le service des eaux installera des robinets sur une borne hydrante de l'avenue Daniel-JeanRichard pour que les participants puissent s'hydrater en attendant le départ du cortège.

Si tout est mis œuvre du côté communal pour réagir rapidement en cas de danger, il est bon de rappeler que le risque zéro n'existera jamais et que chacune et chacun est invité à observer le ciel (et les applications météo) et à adapter son comportement aux phénomènes météorologiques.

CONTACT | Benoît Simon-Vermot, conseiller communal
Administration, économie et protection de la population

+41 32 886 43 40 | benoit.simon-vermot@ne.ch



Pour gérer la sécurité durant toute l'Abbaye, 12 auxiliaires de circulation, trois agents de sécurité publique, une vingtaine d'agents de la police neuchâteloise et des agents privés œuvreront dans le périmètre de la fête, mais aussi ailleurs dans le village. Le service médico-sanitaire sera à nouveau assuré par les Samaritains du Val-de-Travers.

Comme chaque année, la Commune sensibilisera les responsables de stands à la nécessité de veiller au respect de l'âge légal de consommation d'alcool. *Point d'Chute*, action créée par la Fondation Addiction Neuchâtel, sera présent pour la prévention et la réduction des risques liés à la consommation de produits psychotropes en milieu festif. La campagne « be my angel » faisant la promotion du conducteur sobre sera également reconduite. Pour la quatrième année consécutive, l'ASAP (service d'accueil, de soutien et d'accompagnement de proximité pour les jeunes de 10 à 25 ans) de la Fondation Carrefour sera également présent sur la place de la fête.

Le dispositif « Angela », qui a pour but de lutter contre le harcèlement et d'offrir un espace sécurisé aux personnes en détresse, sera reconduit.

Les noctambules auront différentes possibilités pour rentrer en toute sécurité : deux autocars durant la soirée de samedi à dimanche, un minibus pour les nuits de samedi à dimanche et de dimanche à lundi, le Somnambus le dernier soir et finalement les différents services de taxi.

Cette année, un minibus affrété par la Commune fonctionnera à nouveau en collaboration avec le Somnambus pour ramener les couche-tard dans les villages du Vallon avec un départ dès minuit devant au rond-point de la Place d'Armes.

De leur côté, les deux autocars assureront la tournée des villages du Bas-Vallon et prolongeront leur course jusqu'à Neuchâtel, avec départ à 4 heures de la gare de Fleurier dans la nuit de samedi à dimanche.

Consommation festive mais durable

L'utilisation de la vaisselle réutilisable (gobelets, assiettes et couverts de table) est reconduite comme les années précédentes. La caution par verre reste fixée à Fr. 2.- alors qu'aucune caution ne sera toutefois demandée pour les assiettes, les bols et les couverts afin de ne pas grever le budget des consommatrices et des consommateurs.

A l'instar des éditions précédentes, les verres pourront être ramenés dans n'importe quel stand pour récupérer la caution. Les assiettes, les bols et les couverts pourront soit être laissés sur le stand de consommation, soit être déposés dans des boxes créés à cet usage.

Quelques remerciements en guise de conclusion

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà les voisins du périmètre de la fête pour leur patience et leur compréhension durant ces trois jours (et surtout ces trois nuits...) et leur assure que tout est mis en œuvre pour limiter autant que possible les inévitables nuisances. Il tient également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui s'engagent notamment au service des sociétés locales ou de la sécurité des personnes lors de la fête de l'Abbaye et qui contribuent ainsi à la réussite de cette belle manifestation.

Val-de-Travers, le 17 juin 2026

LE CONSEIL COMMUNAL